Année académique 2025 - 2026 Département de l'Education et du Social

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 67 Ateliers de formation professionnelle 3			
Ancien Code	PEIM3B67PP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/ EPP3670		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte **Laura MARTELLA** (martellal@helha.be) HELHa Campus Mons **Olivier HERBIN** (herbino@helha.be) HELHa Gosselies **Mélissa MOLINO** (molinom@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut **Anne-Sophie DESMET** (desmetas@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement se propose d'amener les étudiants à s'approprier, analyser et transférer les concepts clés de la pédagogie. Elle les conduit également à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur

associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs discipllinaires et psychopédagogiques

5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

C.2.2. Lors des AFP, l'étudiant sera capable d'agir en conformité avec les textes légaux (décrets, circulaires, projets pédagogiques...) et d'utiliser les documents de référence avec cohérence (les Socles de compétences, le Programme en vigueur, les manuels...).

C.4.1., 4.3., 4.4., 4.5. Lors des AFP, l'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...). Il sera capable de se questionner sur les pratiques pédagogiques et disciplinaires en amont et en aval d'un stage, d'actualiser ses connaissances de façon autonome et d'innover.

C.5.2., 5.4., 6.2., 6.6. Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'approprier et de transférer des démarches, des dispositifs d'évaluation et des contenus abordés dans le cadre de la formation en vue de préparer les apprentissages spécifiques à différents contextes (P1, P6, cycle, enseignement spécialisé, stage à l'étranger...).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B67PPA	Ateliers de formation professionnelle	90 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B67PPA	Ateliers de formation professionnelle	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026 Département de l'Education et du Social

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Ancien Code	22_PEIM3B67PPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEPP3671		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Anne-Sophie DESMET** (desmetas@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les AFP sont axés sur des aspects pratiques et la préparation aux stages. Les activités visent essentiellement à favoriser les liens entre théorie et pratique, la maitrise des diverses facettes du métier d'enseignant et le passage du praticien instruit vers le praticien réflexif.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

C.2.2. Lors des AFP, l'étudiant sera capable d'agir en conformité avec les textes légaux (décrets, circulaires, projets pédagogiques...) et d'utiliser les documents de référence avec cohérence (les Référentiels, les Programmes en vigueur,...)

C.4.1., 4.3., 4.4., 4.5. Lors des AFP, l'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...). Il sera capable de se questionner sur les pratiques pédagogiques et disciplinaires en amont et en aval d'un stage, d'actualiser ses connaissances de façon autonome et d'innover.

C.5.2., 5.4., 6.2., 6.6. Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'approprier et de transférer des démarches, des dispositifs d'évaluation et des contenus abordés dans le cadre de la formation en vue de préparer les apprentissages spécifiques à différents contextes

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les contenus 2024-2025 sont d'application pour l'année 2025-2026

Découverte, construction et régulation de dispositifs, d'outils, d'activités d'apprentissage/fonctionnelles pendant les cours ainsi que durant la semaine de préparation précédant les stages ...

...permettant d'aborder diverses thématiques :

La gestion d'une rentrée des classes au cycle 5/8
L'apprentissage de la lecture et de l'écriture au cycle 5/8
La collaboration et la continuité PM/PP
La gestion du temps de classe en tenant compte des différences entre élèves
Le sens à donner aux apprentissages
L'implication des élèves dans la gestion de la classe et des apprentissages
La problématique des devoirs
...

L'enseignant se réserve le droit de modifier le contenu du cours en fonction des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Compte-tenu du contexte de la RFIE, les contenus sont à s'approprier de manière autonome. Toutefois, l'étudiant qui le souhaite peut participer aux activités d'AFP des UE 3101-3102 et 3103.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les enseignants en charge de cette UE se tiennent disponibles pour répondre aux questions des étudiants (didacticiens, MFP, psychopédagogues)

Sources et références

Bibliographie des différents intervenants
Programmes (SEGEC)
Référentiels FWB

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et documents postés sur Connected (année 2024-2025)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Janvier : travail écrit avec défense orale évalué par le MFP (30% de la note finale de juin)
Juin : travail écrit avec défense orale évalué par le professeur de pédagogie (70% de la note finale de juin)
Août : travail écrit avec défense orale évalué par le professeur de pédagogie (100% de la note)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evm	30	Exm	70	Exm	100

Evm = Évaluation mixte, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE
En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).